

# Duplicata livret de famille

Pour la délivrance d'un  duplicata du livret de famille, la demande doit être effectuée auprès de la mairie de son domicile.

Par mail : [etat.civil@saint-marcellin.fr](mailto:etat.civil@saint-marcellin.fr)

## Pièces à fournir

- Demande complétée et signée
- Pièce d'identité du demandeur